

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et de l'Aménagement du territoire
Direction des Equipements Publics

de la Wilaya de Mila

Numéro d'identification fiscale : 000143019003555
N° Tel : 031 42 90 93 Fax : 031 42 90 83

Avis d'Attribution Provisoire

Conformément aux dispositions des articles 38- 46 et 48 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Mila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimal N° : 33/2026 .

Réalisation d'une College type 3/200R Settah A la Cne de Tassadane Haddada.

- Lot N° 02: demi pension+Locaux Technique + Mur de Clôture .
- Lot N° 03 : bloc logement de fonction+ aménagement extérieur et Réseaux Divers .

Que le projet est attribué provisoirement comme suit :

N° Pli	ETP	Note offre Tech.	Montant en TTC après rectification DA	Délai	NIF	O B S
- Lot N° 02: demi pension+Locaux Technique + Mur de Clôture .						
139	BENDJEDOU HICHAM	36.5	53.312.734.71	4 M	18243020246616204300	moins- disant pré qualifié technique ment
- Lot N° 03 : bloc logement de fonction+ aménagement extérieur et Réseaux Divers .						
Infructueux (Le Financement des Besoins ne peut être Assuré)						

Conformément aux dispositions de l'article 56 du loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés compétente (Commission des Marchés de Wilaya) dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution ,Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, sont invités à se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats par écrit.